

Progident

Daniel Girard, ing., M.B.A.
Président



Vos données vous appartiennent... encore!

En novembre 2009, je publiais un article sur la question sensible de la propriété des données de gestion. Alors que l'information-patient appartient au patient, c'est connu, le dossier de gestion clinique, lui, appartient au professionnel.

Toutefois, seulement au cours du premier trimestre de 2015, plusieurs nouveaux clients de Progident ont été victimes d'un blocage d'accès à leurs données de gestion, et ce, de façon unilatérale de la part de leur fournisseur de logiciel.

La confidentialité et la sécurisation des données qui en découlent ont fortement évolué au cours des dernières années, mais cela ne peut en aucun cas devenir l'argument d'un fournisseur pour prendre un professionnel en otage.

Ma mention « ...encore! » est un clin d'œil à cette situation, qui malheureusement persiste toujours dans le secteur du logiciel dentaire.

Le domaine du logiciel demeure très dynamique et très concurrentiel, et les fournisseurs y apparaissent et disparaissent rapidement.

Comme gestionnaire, il devient alors primordial de vous assurer, quel que soit votre choix de logiciel, que vous pouvez facilement exporter votre information minimale de gestion pour la récupérer dans un autre logiciel, au besoin. Cette caractéristique doit faire partie de vos critères d'achat et devrait également faire partie des modalités d'achat convenues.

Cette information minimale comprend les données suivantes :

- ▶ Renseignements personnels (prénom, nom, etc.)
- ▶ Rendez-vous
- ▶ Suivis en suspens (rappels)
- ▶ Traitements et notes opératoires
- ▶ Documents numériques associés au patient (radiographies, PDF, etc.)

L'exportation de ces données devrait s'effectuer minimalement sous le format « classique » de fichier « CSV » (Champ Séparé par des Virgules). À partir de tels fichiers, il est normalement très simple d'importer les données dans un nouveau logiciel. La seule inconnue est la capacité d'importation du nouvel outil de gestion, une autre caractéristique à considérer au moment de l'achat.

Une fois l'information récupérée sur le plan technique, le plus important reste à faire, soit la formation du personnel. Toutefois, éliminer ou réduire

au minimum les efforts techniques requis pour le transfert des données vous permet d'effectuer le transfert de logiciel avec beaucoup de plaisir et de satisfaction. Et une information de qualité et rapidement accessible constitue une bonne plateforme de formation dès le départ.

Évidemment, tous les logiciels n'offrent pas les mêmes fonctionnalités de gestion, ce qui entraîne certaines variantes dans le niveau de détail accessible et exportable.

Dans tous les cas, rappelez-vous que votre information de gestion vous appartient et qu'un fournisseur ne peut vous empêcher d'y avoir accès.

En cas de conflit, appelez votre association pour savoir comment elle peut vous guider dans la démarche auprès de votre fournisseur.

N'hésitez pas à communiquer avec Progident pour discuter de cette question. Progident est un service de votre association!